

Environnement Magazine > Eau > Le SIAH Croult et Petit Rosne lance l'extension de sa station d'épuration

Assainissement

Le SIAH Croult et Petit Rosne lance l'extension de sa station d'épuration

le 05/07/2017

Les travaux qui débuteront en 2019 permettront à la Step de Bonneuil-en-France de passer d'une capacité de 300 000 à 500 000 EH. Le contrat de près de 200 millions d'euros de conception, réalisation, exploitation, maintenance remporté par un groupement mené par OTV prévoit notamment la réinjection de biométhane dans le réseau de gaz et la récupération de chaleur des eaux usées traitées pour chauffer les bâtiments.



Le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique (SIAH) des vallées du Croult et du Petit Rosne signe le 6 juillet le lancement du projet d'extension de sa Step de Bonneuil-en-France et anticipe ainsi les futures évolutions de son territoire dynamique impulsé par le Grand Paris. « Notre Step de 300 000 EH mise en service en 1995 arrive à saturation en particulier en temps de pluie. Par ailleurs, il existe des projets d'aménagement importants tels que le triangle de Gonesse ou de nombreux écoquartiers. Accroître sa capacité à 500 000 EH permettra d'anticiper le développement économique du territoire »,

explique Eric Chanal, directeur du SIAH.

Pour optimiser les investissements et les frais d'exploitation, le contrat signé pour 10 ans avec un groupement mené par OTV comprend à la fois la conception et la construction de la station mais aussi l'exploitation de la Step rénovée pendant les premières années. Le traitement biologique intégrera le procédé Hybas, des cultures fixées sur des supports en plastique qui permettront d'augmenter la capacité épuratoire pour une même surface de traitement. En effet, la Step est située à côté de l'aéroport du Bourget dans une zone de moins de 10 hectares et l'espace est contraint.

Du côté des innovations, le groupement a proposé un procédé d'hydrolyse thermique qui permettra de diminuer la quantité de boues produits et de dynamiser la production de biogaz. « Nous avons aussi l'intention de revendre le biogaz en l'injectant dans le réseau. L'investissement est plus élevé mais l'amortissement est très avantageux », justifie Eric Chanal. Par ailleurs, dans l'objectif de diminuer les coûts d'exploitation, un système de récupération de chaleur des eaux usées traitées sera mis en place pour chauffer les bâtiments. « Nous privilégions des équipements moins consommateurs d'énergie. L'objectif est d'avoir des coûts de fonctionnement assez similaires à aujourd'hui malgré l'agrandissement », détaille Vanessa Guyonnet, responsable du service station de dépollution. Le montant du contrat est fixé à 199 millions d'euros HT dont 139 millions pour l'investissement et 69 millions pour le contrat d'exploitation. Les travaux devraient débuter début 2019 et la nouvelle station opérationnelle mi 2022.

PRB

Plus d'infos sur : [Assainissement collectif](#)

COMMENTAIRES (0)